**N° DE MARCHÉ : 2507L00**

Une image contenant Police, texte, logo, Graphique

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

**ACTE D’ENGAGEMENT**

**LOT N°1 – ÉLECTRICITÉ**

**TOULOUSE BUSINESS SCHOOL**

1 Place Alfonse Jourdain

31 000 TOULOUSE

*ci-après dénommé TBS EDUCATION*

MARCHÉ PUBLIC

ACCORD CADRE POUR LA FOURNITURE & ACHEMINEMENT EN ÉLECTRICITÉ ET EN GAZ NATUREL ET SERVICES ASSOCIÉS

**SOMMAIRE**

[1 IDENTIFICATION DE L’ACHETEUR 3](#_Toc202425887)

[2 OBJET ET FORME DE L’ACCORD CADRE 3](#_Toc202425888)

[3 TITULAIRE DE L’ACCORD CADRE 4](#_Toc202425889)

[3.1 Nom, Prénom et Qualité du signataire 4](#_Toc202425890)

[3.2 Engagement du signataire 5](#_Toc202425891)

[3.3 Origine des fournitures 5](#_Toc202425892)

[4 PRIX 5](#_Toc202425893)

[5 FACULTATIVE - Prestation supplémentaire éventuelle 5](#_Toc202425894)

[6 PAIEMENT 6](#_Toc202425895)

[7 AVANCE 6](#_Toc202425896)

[8 DATES D’EXECUTION 6](#_Toc202425897)

[9 SIGNATURE DU CO-CONTRACTANT 6](#_Toc202425898)

[10 ACCEPTATION DE L’OFFRE DU LOT N°1 PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR 7](#_Toc202425899)

# IDENTIFICATION DE L’ACHETEUR

|  |  |
| --- | --- |
| **Intervenants** | Nomination |
| Pouvoir Adjudicateur | **TOULOUSE BUSINESS SCHOOL**  1 Place Alfonse Jourdain  31 000 TOULOUSE  *ci-après dénommé TBS EDUCATION* |
| Signataire du marché | Mme Stéphanie Lavigne, Directrice générale TBS EDUCATION, représentant légal du pouvoir adjudicateur |
| Comptable | Service de comptabilité de TBS EDUCATION |

# OBJET ET FORME DE L’ACCORD CADRE

Le présent Accord-Cadre a pour objet de définir les termes et conditions pour la fourniture et l’acheminement en électricité du **LOT N°1 – Électricité** alimentant les points de livraison de TBS et la fourniture de services associés.

L’accord cadre est conclu pour une durée de 48 mois à compter de sa notification, en application des dispositions aux articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-12 du Code de la commande publique, selon la procédure de l’appel d’offres ouvert telle que prévue aux articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

La liste indicative des points de livraison du **LOT N°1** concernés par le premier marché subséquent est fournie sur l’Annexe 2- liste des points de livraison du CCP. La synthèse de cette liste est indicative :

**8 points de livraison pour 1894,632 MWh/an.**

Une mise à jour de la liste des points de livraison et de l’historique des données de consommations associées sera transmise aux titulaires de l’accord cadre du **LOT N°1** au stade de la consultation permettant l’attribution du premier marché subséquent.

Ponctuellement et en sus des points de livraison indiqués au stade de la consultation permettant l’attribution du marché subséquent, de nouveaux points de livraison de même nature pourront être rattachés ou détachés, comme indiqué dans les conditions aux articles 2.4, 10.1 et 10.2 du Cahier des Clauses Particulières.

Dans la mesure où les conditions précitées ne seraient pas remplies, l’intégration des nouveaux points de livraison fera l’objet d’une consultation par un nouveau marché subséquent.

# TITULAIRE DE L’ACCORD CADRE

## Nom, Prénom et Qualité du signataire

Le signataire (Candidat individuel),

M ........................................................................................................

Agissant en qualité de ...............................................................................

 m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale ........................................................

...........................................................................................................

Adresse .................................................................................................

...........................................................................................................

Courriel ................................................................................

Numéro de téléphone .................

Numéro de SIRET ......................

Code APE ...................................................

Numéro de TVA intracommunautaire ..............................................................

 engage la société ..................................... sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale ........................................................

...........................................................................................................

Adresse .................................................................................................

...........................................................................................................

Courriel ................................................................................

Numéro de téléphone .................

Numéro de SIRET ......................

Code APE ...................................................

Numéro de TVA intracommunautaire ..............................................................

 Le mandataire (Candidat groupé),

M ........................................................................................................

Agissant en qualité de ...............................................................................

désigné mandataire :

 du groupement solidaire

 solidaire du groupement conjoint

 non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale ........................................................

...........................................................................................................

Adresse .................................................................................................

...........................................................................................................

Courriel ................................................................................

Numéro de téléphone .................

Numéro de SIRET ......................

Code APE ...................................................

Numéro de TVA intracommunautaire ..............................................................

## Engagement du signataire

Après avoir pris connaissance et accepté sans modification les pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses particulières qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations et après acceptation des dispositions relatives à la signature électronique figurant au Règlement de la Consultation,

Après avoir fourni les déclarations sur l’honneur et les documents prévus au règlement de la consultation,

Je m’engage sans réserve, si je suis désigné comme un des titulaires de l'accord-cadre, à exécuter les prestations conformément aux pièces constitutives de l'accord-cadre mentionnées à l'article 3 du Cahier des clauses particulières.

Je m’engage, ou j’engage le groupement dont je suis le mandataire (rayer la mention inutile), sur la base de mon offre ou de l’offre du groupement (rayer la mention inutile).

Cette candidature ne me lie que si son acceptation m’est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

## Origine des fournitures

* Pays de l’Union Européenne, France comprise
* Pays membre de l’Organisation Mondiale du Commerce signataire de l’accord sur les marchés publics (Union Européenne exclue)
* Autre.

# PRIX

Le contrat est conclu en euros.

Les prix proposés au stade de l’accord cadre seront estimatifs et non contractuels. Seuls les prix des marchés subséquents engageront les titulaires.

Les prix fermes seront fixés dans chaque marché subséquent dans le bordereau de prix unitaires du marché subséquent ; ils seront appliqués aux quantités réellement exécutées dans le marché subséquent.

# FACULTATIVE - Prestation supplémentaire éventuelle

L'origine renouvelable de l'électricité fait l'objet d'une prestation supplémentaire éventuelle (PSE).

Le candidat pourra répondre à cette PSE, en remplissant le surcoût de la PSE sur le bordereau de prix unitaires.

# PAIEMENT

Les dispositions régissant le prix et les modalités de règlement des prestations sont fixés aux articles 4 et 14 du CCP.

TBS se libérera des sommes dues dans le cadre de l’exécution des marchés subséquents, en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes indiqués à l’acte d’engagement des marchés subséquents.

Ouvert au nom de :

Pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC :

# AVANCE

NEANT

# DATES D’EXECUTION

L’accord cadre est conclu avec les titulaires pour une durée de 48 mois fermes à compter de sa notification.

# SIGNATURE DU CO-CONTRACTANT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original :

A …………………………….., Le …………………………………………….

Signature (en cas de groupement et sans habilitation du mandataire pour signer l’offre, tous les membres du groupement doivent signer le présent acte d’engagement)

|  |
| --- |
|  |

# ACCEPTATION DE L’OFFRE DU LOT N°1 PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée pour valoir d’acte d’engagement

A …………………………….., Le …………………………………………….

**Signature du représentant du pouvoir adjudicateur :**

La notification sera effectuée via la plateforme dématérialisée, la date indiquée sur le registre de retrait électronique du courrier de notification vaut date de notification de l'accord-cadre.